Meaux, le 24 mars 2015

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
UNSA-SANEER
Tél: 06.48,42,54,68
christophe.nauwelaers@unsa.org

Nathalie COLIN
Directrice
Direction des Ressources Humaines

Madame la Directrice,

Lors de la pré-CAPN des DPCSR et IPCSR du 16 mars 2015, le chef du Bureau des Personnels Techniques et Spécialisés nous a proposé de supprimer l'un des 3 cycles de mobilité annuelle du corps des DPCSR au motif, notamment, des contraintes d'organisation et de gestion de 3 cycles pour l'administration.

Cette proposition était à l'ordre du jours de la réunion du Bureau national de notre syndicat, le 23 mars dernier. A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont émis un avis défavorable à cette proposition.
Supprimer 1 cycle de mutation aurait pour conséquence, pour les agents, de devoir, dans le cas d'une réponse positive à la mutation, attendre 6 mois pour rejoindre leur famille au lieu de 4 mois actuellement.

Veuillez agréer, madame la Directrice, l'assurance de ma plus haute considération.

Christophe NAUWELAERS

Signé

Copie à :
- M. GUERIN Antoine, SG/DRH/SDP
- M. LANTERI Christophe, SG/DRH/SDP/BPTS
- M. PEROUAS Patrice, SG/DRH/SDP/BPTS
- Bureau National